DLP 16-4-85490886 ®

Avertissements agricoles

Publication périodique
ÉDITION "GRANDES CULTURES"
ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 6 — 29 MARS 1985

CYLINDROSPORIOSE DU COLZA : Explosion de la maladie.
TOURNESOL : Traitement insecticide du sol et désherbage.
CEREALES : Informations mosaïques.
MAIS : Lutte contre les ravageurs, maladies et mauvaises herbes. (P. 5 et 6).

- COLZA -

CYLINDROSPORIOSE :

Maladie en forte progression, notamment dans le Cher et l'Indre.

- Parcelles saines : variétés autres que JET NEUF.
- Parcelles à foyers défoliés : essentiellement sur JET NEUF.

- Dans les parcelles présentant des foyers la semaine passée, forte augmentation de leur taille et destruction de plantes : Indre (secteurs de Liniez, Neuvy-Pailloux) et Cher (secteurs d'Henrichemont, Les Aix-D'Angillon, St Satur, Osmery, etc...).

- Dans les parcelles présentant des symptômes épars la semaine dernière, formation actuellement de foyers.

➡ Dans toutes les régions, une visite soigneuse des parcelles s'impose surtout en variété JET NEUF.

Rappel des symptômes de la maladie :

Taches diffuses vert-jaunâtre avec craquelures et éventuellement des petites pellicules blanches en périphérie (cf croquis du bulletin N° 2 du 7 Mars, P. 4). Les feuilles atteintes ont tendance à se recroqueviller .

➡ En présence de foyers de l'ordre de 1 mètre de diamètre, traitement dès que possible avec SPORTAK PF 1,5 l/ha.

CHARANCON DE LA TIGE :

- Le colza reste sensible à ce ravageur jusqu'au stade "tige 20 cm".
- Les vols pourraient reprendre avec le réchauffement actuel.

➡ Continuer de surveiller les cuvettes.

Abonnement annuel : 100 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes D.D.A. Loiret à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)



Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

P 10

- MOSAIQUES DES CEREALES -

Ces maladies ont pour origine un virus transmis aux plantes par un champignon, le Polymyxa graminis. Trois mosaïques des céréales ont été répertoriées dans notre région ces dernières années.

LA MOSAIQUE DU BLE :

Elle provoque la formation de ronds sombres dans les parcelles dès la période hivernale. Les plantes ont un retard végétatif et présentent des décolorations internervaires surtout visibles sur jeunes feuilles. Les symptômes s'estompent dès que les températures dépassent 15 à 18°.

LA MOSAIQUE JAUNE DU BLE :

Elle provoque la formation de ronds plus clairs dans les parcelles. Elle apparaît plus tard que la mosaïque du blé (à partir d'Avril-Mai). Ces deux mosaïques sont souvent présentes en mélange, et ont été répertoriées dans la moitié Ouest du Loir-et-Cher (Perche, Perche Vendômois, Gatine), le Perche d'Eure-et-Loir, la moitié Est d'Indre-et-Loire (Gatine Tourangelle, Champeigne, Gatines de Loches et de Montrésor) et le Nord de l'Indre (Boischaut Nord, Champagne Berrichonne).

LA MOSAIQUE JAUNE DE L'ORGE :

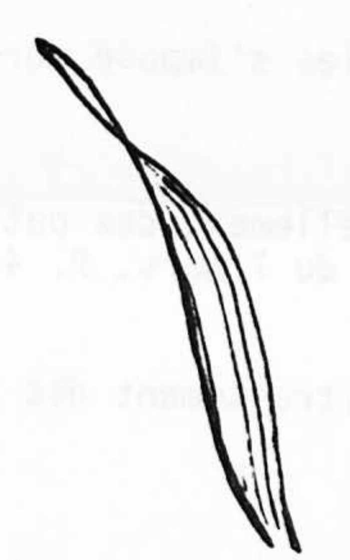
Elle provoque, dès la période hivernale, un jaunissement des plantes atteintes, le plus souvent en foyers ou en bandes. Les symptômes s'estompent avec la remontée des températures (Avril-Mai).

Attention :

Les jaunissements de cultures d'orge ne sont pas spécifiques. Ils peuvent être dûs aussi :

- à une asphyxie racinaire,
- à une faim en azote ou une carence en magnésie,
- à une attaque précoce d'Oïdium.

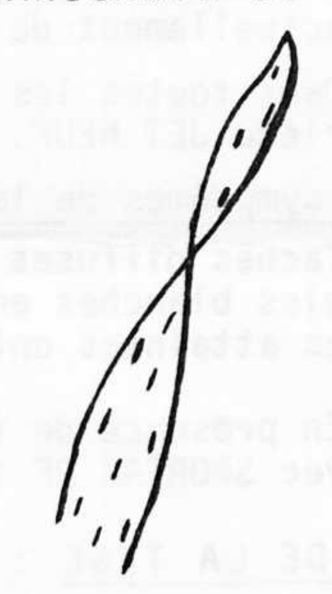
EVITEZ SURTOUT LES CONFUSIONS AVEC LA JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE



Jaunisse nanisante : nervures alternées jaunes et vertes.



Prélever des pieds dans les ronds jaunes et examiner la dernière feuille (la plus jeune).



Mosaïque jaune : présence de tirets décolorés de quelques mm de long, dans l'axe de la feuilles.

- Un foyer de cette maladie existe dans le Nord de l'Eure-et-Loir (secteur de Nogent-le-Roi, Chateauneuf en Thymerais, Maintenon). Quelques parcelles ont été détectées en 1984 en Champagne Berrichonne (Civray, St Ambroix (18) Sevry, Vatan (36)).

NUISIBILITE : Variable ,dépendante des conditions climatiques. Elle peut atteindre 15 à 20 qx (mosaïques du blé), et 30 qx sur orges très sensibles, en cas de climat froid en sortie d'hiver.

MOYENS DE LUTTE :

- Aucun moyen de lutte chimique n'existe sur une parcelle atteinte.
- Seule une lutte indirecte est possible :
  - Par un espacement des céréales, et surtout d'une même espèce de céréales, dans la rotation.
  - Par un nettoyage complet des outils de travail du sol entre chaque parcelle, et surtout si vous sortez d'une parcelle atteinte.
  - Par un choix de variétés tolérantes ou résistantes. Par exemple :
    - Blé : Hardi, Camprémi, Beauchamp, Festival, Pursang, Scipion et dans une moindre mesure Talent sont très sensibles aux mosaïques du blé.
      Arminda, Cocagne, Cargo, Capitole, Fidel, Sabre, les hybrides Festin-Frandoc et Courtot-Fidel sont résistantes ou tolérantes.
    - Orge : En France, seules les variétés Neger, Diana, Sonate sont résistantes à la mosaïque jaune de l'orge.

Remarque :

Une étude plus précise de la répartition de ces viroses sera menée cette année par une étudiante au sein de notre service, en relation avec l'INRA de Versailles.

Veuillez nous signaler tout cas caractéristique ou douteux : une analyse gratuite sera possible à partir du 15 Avril.

- MAIS -

TRAITEMENTS INSECTICIDES DU SOL, DESHERBAGE DE PRELEVEE :

Se reporter au dépliant P. 5 et P. 6.
Dans le tableau "Désinfection du sol", rajouter le COUNTER 3G à 8 kg/ha qui vient d'obtenir l'homologation.

Rectificatif "désherbage après la levée" :

Dans le tableau "Dicotylédones résistantes aux triazines", le bromoxynil phénol (LITAROL M, MERIT, SABRE) ne s'emploie pas entre 2 et 4 l/ha mais à 2,4 l/ha.

- TOURNESOL -

TRAITEMENTS INSECTICIDES DU SOL :

Tous les produits cités dans le tableau "Désinfection du sol" du dépliant maïs ci-joint sont homologués sur tournesol sauf le terbuphos (COUNTER 2G, COUNTER 3G

DESHERBAGE : Voir tableau en P. 4.

Des associations décrites dans le tableau peuvent aussi présenter un intérête, par exemple :

TREFLON 2,5 l + RONSTAR 3 l - TREFLON 2,5 l + RACER 2 l
AVADEX 3,5 l + RACER 3 l ou RONSTAR 3 l ou IGRANE 4 l ou GESADARE 2 l.

P11

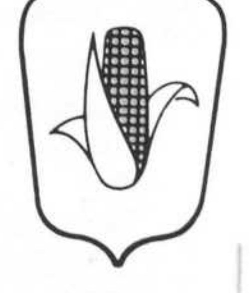
1 - A L'EPOQUE DU SEMIS

TRAITEMENTS	DOSE/HA PRODUIT FORMULE	EPOQUE D'APPLICATION	OBSERVATIONS
TREFLAN (trifluraline)	2,5 l/ha	Présemis incorporé	L'incorporation doit être immédiate et profonde (6 à 8 cm). L'efficacité est peu dépendante des conditions climatiques (pluviométrie) après semis. Contrôle bien les renouées, les chénopodes, les graminées estivales, mais est faible sur crucifère et matricaires.
------ puis ------			
formulation à base de linuron à 50 %	1 kg/ha de produit formulé à 50 %	Prélevée dans les 48 h. après semis	L'efficacité du linuron est renforcée en cas de pluie après traitement. Le linuron améliore l'efficacité sur crucifères.
---- ou ----			
QUINOTER (linuron + monolinuron)	1 kg/ha	Prélevée après semis	Action renforcée si pluie après traitement.
AVADEX (diallate)	3,5 l/ha	Présemis incorporé	Incorporation immédiate sur 6 cm de profondeur, sur sol fin bien préparé (herse lourde par passage croisés). C'est un graminicide qu'il faut compléter avec l'Igrane.
------ puis ------			
IGRANE (terbutryne)	4 l/ha	Prélevée dans les 48 h après semis	A éviter dans les sols battants. Ne pas dépasser 3 l/ha en terres légères ou filtrantes. Augmenter la dose à 5 l en sol argileux. L'efficacité est renforcée en cas de pluie après traitement.
---- ou ----			
GESAGARDE (prometryne)	2 l/ha	Prélevée dans les 48 h après semis	Diminuer la dose en sol léger (1,5 l). L'augmenter en sol argileux. Efficacité renforcée en cas de pluie après traitement.
LINAMEX (butraline + linuron)	10 l/ha	Prélevée dans les 48 h après semis	Efficacité renforcée en cas de pluie après traitement. Pour que l'efficacité soit régulière, réduire le délai entre les dernières façons culturales et le traitement. Contrôle bien les graminées estivales, mais est faible sur vulpin, mercuriale, renouées.
LEGURAME PM (carbetamide) + RONSTAR (oxadiazon)	3kg/ha + 3 l/ha	Prélevée	Contrôle bien les graminées estivales, les chénopodes, mais est faible sur amarantes, mercuriales.
RACER (fluorochloridone)	3 l/ha	Prélevée	Contrôle bien les crucifères, renouée-liseron et renouée des oiseaux, faible sur amarantes, folle-avoine et renouée persicaire.
KERB 50 ou KERB Flo (propyzamide)	1,5 kg/ha ou 1,875 l/ha	Prélevée	Contrôle bien les graminées annuelles, certaines vivaces (avoine à chapelets, chiendent rampant) et la plupart des dicotylédones sauf matricaire, seneçon, capselle.

2 - ANTIGRAMINEES APPLICABLES EN POST-LEVEE

FERVIN (alloxydime Na)	1 kg /ha + 3 l d'huile	Postlevée	Ce produit a une meilleure efficacité lorsqu'il est appliqué par temps poussant. Le soir si possible. Les paturins sont résistants. Pour les chiendents mettre 1,5 kg/ha.
FUSILADE (fluazifop-butyl)	1,5 l/ha	Postlevée	Contrôle bien les graminées annuelles. Porter la dose à 3 l/ha sur vivaces.
FERVINAL (sethoxydime)	2,5 l/ha	Postlevée	Contrôle bien les graminées annuelles et certaines vivaces : chiendent rampant, agrostis,sorgho d'Alep.





PROTECTION DES CULTURES DE MAÏS

Lutte contre les mauvaises herbes



Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Association Générale des Producteurs de Maïs
122, Boulevard Tourasse, 64000 Pau

Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA

Désherbage avant la levée du maïs

La dose de produit à appliquer varie selon la teneur en matière organique du sol. Pour les produits appliqués en post-semis, l'efficacité du traitement ne sera bonne que si la pluviométrie est suffisante

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Epoque de traitement		Efficacité sur les principales adventices							Observations
			pré-semis	post-semis pré-levée	graminées estivales			dicotylédones résistantes aux triazines				
					panics	sétaire	digitaire	amaranthe	morelle	chenopode	renouées	
Alachlore	**Lasso 15 granulé** **Lasso**	17 à 30 kg 4 à 7 l.										(1) inefficace si plus de 5 % de matière organique et risque de phytotoxicité en sol caillouteux et filtrant.
Alachlore + Atrazine	**Lasso GD liquide** **Lasso GD**	6 à 10 l. 25 à 40 kg										(2) freine le développement des vivaces, déconseillé sur productions de semences.
Atrazine	***Nombreux***	1000/1500 g m.a./ha										(3) incorporer profondément le jour du traitement. Efficacité liée à la qualité de l'incorporation.
Atrazine + Cyanazine	**Bellater extra fluide**	3 à 6 l.			i	i	i					(4) risque de phytotoxicité particulièrement en sol caillouteux, filtrant et semis mal recouvert.
Butraline + Atrazine	**Amexine** **Amexine p.m.**	10 l. 5 à 6 kg			i	i	i			i	●	(5) incorporation immédiate. A 10-15 l., efficace sur certaines vivaces (souchet, sorgho d'Alep).
EPTC	**Capsolane** (2)	8 à 12 l.	(3)									
Ethalfluraline + Atrazine	**Maïzor** (1) (4)	5 à 6 kg			i	i	i	●				
Métolachlor	**Duelor**	2 à 3 l.										
Métolachlor + Atrazine	**Primextra autosuspensible** **Primextra 15 microsec**	4,5 à 10 l. 15 à 33 kg										
Simazine + Atrazine	***Nombreux***	3 à 7 l.										
Pendiméthalin + Atrazine	**Tazastomp C** (4)	4 à 5 kg			i	i	i	i	i	i	i	
Butilate	**Sutan** (5)	5 à 7 l.			●	●	●	●	●	●	●	

Désherbage après la levée

Complément nécessaire à un traitement de pré-levée

• **Dicotylédones résistantes aux triazines**

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Stade du maïs à ne pas dépasser (risque de phyto.)	Efficacité sur adventice résistante et stade optimum d'intervention			
				Morelle	Chenopode	Amaranthe	Renouée
Bentazone + Atrazine	**Laddok**	4 l.	—	2 à 5 f.	2 à 5 f.	2 à 5 f.	2 à 4 f.
Bromophénoxime	**Dicoprime**	2 l.	8 f.	2 à 5 f.	2 à 5 f.		2 à 3 f.
Bromoxynil ester	**Buctril**	1,5 l.	4 f.	1 à 4 f.(1)	1 à 4 f.		1 à 4 f.
Bromoxynil phénol	**Litarol M, Merit, Sabre**	2 - 4 l.	8 f.(2)	2 à 8 f.	2 à 8 f.	2 à 5 f.(3)	2 à 3 f.(3)
Dinoterbe	**Herbogil**	3 l.	4 f.	2 à 5 f.	2 à 5 f.		2 à 3 f.
Pyridate	**Lentagran**	2 kg	—	4 à 12 f.	4 à 8 f.	4 à 10 f.	
Pyridate + Chlopyralid	**Pyron**	1,5 l.	—	4 à 12 f.	4 à 8 f.	4 à 10 f.	

f. : feuilles — (1) A 4 feuilles, augmenter la dose à 2 l. — (2) Après le 01.7 ne pas dépasser le stade 6 feuilles — (3) De 6 à 8 feuilles apporter 3 litres

• **Graminées estivales mal contrôlées en pré-levée**

Stade	Traitement
Levée à 5 feuilles du maïs	**Traitement en plein** . *Atrazine + huile* (4 l. + 5 l.) Peu efficace sur digitaires.
40 à 50 cm du maïs	**Traitement en dirigé** . *Amétryne + huile* (2,5 l. + 5 l.) . *Terbutryne + huile* (4 l. + 5 l.) . *Paraquat* (3 l.) Seul recours en cas de graminées résistantes aux triazines

• **Plantes vivaces**

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ ha et stade d'application	Adventices	Observations
Atrazine + huile	***Nombreux***	4 l. + 5 l. de la levée au stade 5 f. du maïs	Chiendent rampant	(1) Traitement en dirigé (2) En cas de fortes infestations ou ou de levée précoce des liserons, traiter en plein au stade 4 f. du maïs à 250 g m.a. (ni atrazine ni huile ou autre produit). Ce produit peut provoquer de gros dégâts sur le maïs (printemps trop froid, trop chaud).
Clopyralid	**Lontrel SF 100**	1,5 l. post-levée des adventices	Chardon, Laiteron, Renouées	
2, 4, 5 - T	***Nombreux*** (1)	0,75 l. à 1 l. de m.a./ ha	Ronce, Gesse	
2, 4, 5 - TP	***Nombreux*** (1)	0,75 l. à 1 l. de m.a./ ha	Prêle, Renouée amphibie	
2, 4 - D	***Nombreux*** (1) (2)	0,75 l. à 1 l. de m.a./ ha (2)	Liseron, Chardon	

Légende générale: ■ bon — ■ moyen — ■ insuffisant — ■ traitement possible — ● manque d'information — i irrégulier

Réalisation Infocompo - Pau

MARS 1985





PROTECTION DES CULTURES DE MAÏS

Lutte contre les ravageurs

SUPPLEMENT AU BULLETIN

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Association Générale des Producteurs de Maïs
122, Boulevard Tourasse, 64000 Pau

Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA

Désinfection du sol

Matière active	Produit commercial	taupin	scutigerelle	oscinie	Observations
EN PLEIN					
Lindane	***Nombreux***				10-15 j. avant semis
Chlorpyriphos-éthyl + Lindane	**Kregan** **Lorsban L 16**				
Parathion éthyl	***Nombreux***				
EN LOCALISATION					
Aldicarbe + Lindane	**Temik M**	i			autorisé sur nématodes
Bendiocarbe	**Garvox 3 G**			i	
Benfuracarbe	**Oncol 5 G**	*	*		* à confirmer
Carbofuran	**Curater**				actif sur nématodes
Carbosulfan	**Marshal 5 G**				
Chlorméphos	**Dotan**			•	
Chlorpyriphos-éthyl	**Dursban 5 G**			•	
Fonofos	**Dyfonate 5 G**				
Fonofos + Lindane	**Folane**		*		* à confirmer
Furathiocarbe	**Deltanet**		*	*	* à confirmer
Phoxime	**Volaton 5**				
Terbuphos	**Counter 2 G**	i			

Noctuelles terricoles

• **Pulvérisation:** lutte délicate. Conditions indispensables à la réussite : traiter au crépuscule avec au moins 800 l d'eau/ha
• **Appâts :** Application difficile et résultats aléatoires. Fabriqués parfois avec du son et alors employés à 50 kg/ha

Matière active	Pulvérisation		Appâts ou granulés	
	Produit commercial	Dose P.C./ ha	Produit commercial	Dose P.C.
Acéphate	**Orthene 50**	1,8 kg	**Orthene 50**	4,8 g/kg de son
Carbaryl			**Sevin appât**	30 kg/ha
Chlorpyriphos			**Dursban appât**	50 kg/ha
Cyperméthrine	***Nombreux***	30 g m.a./ha	***Nombreux***	*30 g m.a./ 100 kg son et par ha*
Deltaméthrine	**Decis**	0,3 l		
Endosulfan			**Thiodan 35 CE**	6 ml/kg de son
Endosulfan + Parathion			**Drifène AP** **Ekadrine**	8 ml/kg de son
Lindane			***Nombreux :*** ***. pour les appâts au son*** ***- pour les appâts prêts à l'emploi***	4 g m.a./kg de son 30 à 50 kg/ha
Perméthrine	**Ambush** **Perthrine**	0,2 l	**Ambush** **Perthrine**	2 ml/kg de son
Phoxime			**Volaton 5 G**	75 kg/ha

Légende générale:

bon — moyen — insuffisant — i irrégulier — • manque d'information

Pyrale

Formulation	Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ ha	Efficacité
Granulés	*Bacillus thurengiensis (1)*	**Bactospeine, Dipel**	30 kg	
Granulés	*Chlorpyriphos éthyl*	**Dursban 1,5 G**	25 kg	
Granulés	*Cyperméthrine*	**Ripcord G, Sherpa 2 G**	25 kg	
Granulés	*Deltaméthrine*	**Décis G**	25 kg	
Granulés	*Fenitrothion*	**Dotix**	25 kg	
Granulés	*Parathion éthyl*	**Kriss 2,5 G**	25 kg	
Granulés	*Perméthrine*	***Nombreux***	25 kg	
Granulés	*Phoxime*	**Volaton 2,5 G**	25 kg	
Granulés	*Profenofos*	**Pirizol super 5G**	25 kg	
Granulés	*Triazophos*	**Hostathion 2 G**	25 kg	
Liquides (2)	*Alphaméthrine*	**Fastac**	0,6 l.	•
Liquides (2)		**Fastac 10**	0,3 l.	•
Liquides (2)	*Cyperméthrine*	***Nombreux***	50g m.a./ha	
Liquides (2)	*Deltaméthrine*	**Décis**	0,8 l.	
Liquides (2)	*Fenvalérate (3)*	**Sumicidin**	1,5 l.	

(1)Produit biologique - (2) Risque de pullulation de pucerons - (3) Bonne efficacité s'il est appliqué à l'époque optimale.
Date d'application : selon Avertissements Agricoles.

Pucerons

Sur maïs développé, lutte difficile à mettre en œuvre ; efficacité moyenne. Seuls les produits autorisés sur les pucerons des épis des céréales peuvent être utilisés.

Matière Active	Produit commercial
Alphaméthrine	**Fastac 10**
Bromophos	**Nexion 25, Rhodianex**
Deltaméthrine	**Decis CE**
Endosulfan	**Thiodan 35 CE**
Ethiophencarbe + Oxydéméton-methyl	**Cronéton MR**
Fenvalerate	**Sumicidin 10**
Phosalone	**Zolone FLO - Azofène FLO**
Pyrimicarbe	**Pirimor G**
Thiométon + Endosulfan	**Serk**

La **dose** est fonction du stade du maïs.
Pour un choix adapté consultez l'A.G.P.M. ou le S.P.V.

Sésamie

Pas de spécialité homologuée, mais les produits suivants peuvent être préconisés (essais AGPM-SPV)

Matière active	Produit commercial	Dose/ P.C./ha	Efficacité	Observations
1er VOL				
Diflubenzuron	**Dimilin**	0,5 kg		2 applications nécessaires
Fenvalérate	**Sumicidin 10**	0,75 l.	i	
Deltaméthrine	**Decis**	0,5 l.		
2e VOL				
Diflubenzuron	**Dimilin**	0,5 kg		1 seule application
Fenvalérate	**Sumicidin 10**	1,5 l.		
Perméthrine	**Perthrine MG**	25 kg	*	

Dates d'application: selon Avertissements Agricoles.

MARS 1985